



Formation des agents de police municipale et des gardes champêtres sur le contrôle des obligations légales de débroussaillage

Jeudi 20 mai 2021 :
Session spéciale sur la police DFCI

Lieux : Syndicat mixte forestier : 3511 route des Vignères, 84250 Le Thor : 43°53'50.019"N 5°0'32.124"E
Château de Saumane à Saumane-de-Vaucluse : 43°56'23.103"N 5°6'28.598"E (parking citerne)

Matin :

9 H00 Accueil au Syndicat mixte forestier
Présentation de la journée /organisation

9H10 Rappel sur les OLD et autres réglementations :

- Le débroussaillage réglementaire (définition du débroussaillage, modalités, surfaces concernées, cas particuliers, débroussaillage sur un terrain voisin)
- L'emploi du feu, la circulation en forêt
- Les différentes compétences des acteurs concernés

Echanges avec les participants

Application du pouvoir de police dans le cadre des OLD :

- Procédures
- Le procès-verbal
- Réalisation des travaux d'office
- Les arrêtés municipaux

Echanges avec les participants

10H30 Pause

10H50 Réalisation des contrôles OLD :

- Conduites à tenir par les agents verbalisateurs
- La « stratégie du colimaçon »
- La fiche de constat

Echanges avec les participants

12 H Repas tiré du sac

Après-midi :

13H 00 Visite de terrain sur la commune de Saumane-de-Vaucluse : étude de cas avec relevés et mise en situation. Déplacement avec vos véhicules.

16H00 Temps d'échanges et fin de la session.

Intervenants :

Jean-Noël BARBE, Jessie EYCHENIE, DDT 84

Pierre LAURENT, ONF

Sabine LE FALHER, Syndicat mixte forestier